

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Commission Sport – Loisirs – Culture

Commission Aménagement – Cadre de Vie et Développement Durable

Mercredi 16 mars 2016

PRESENTS : Théo BETTINI, Samantha DOIZENET, Benjamin GAUTIER, Emir KHEROUF, Rémi VINGERT, Camille EYPERT, Jimmy KASTEL, Numa CARIDI, Julie MEUX, Thomas DI CRISTOFARO

Valérie PATRZEK, Marguerite TRIPODI, Christine CHIMELLO, Stéphanie MUSCI

ABSENTS : Lisa BENALOUACHE, Elliott MATHIS, Illona RAYA, Alexandre VALENTIC, Léa FLAMANT, Rosalba ODORIZZI, Makhoulouf BEHACHEMY

PRESIDENT RAPPORTEUR : KHEROUF Emir

ORDRE DU JOUR

- Présentation de MME Christine CHIMELLO, Directrice Générale Adjointe, chargée de donner des explications sur le fonctionnement d'un budget
- Projet City Stade
- Visite du Sénat
- Programmation de la visite au Parlement Européen à Strasbourg
- Evocation du prochain scrutin
- Intervention de MME Stéphanie MUSCI dans le cadre de la préparation de Macadam Sports Eté 2016
- Divers

I. PRESENTATION DU FONCTIONNEMENT DU BUDGET

MME Christine CHIMELLO a été conviée à cette réunion afin d'expliquer brièvement le fonctionnement du budget de la commune.

Valérie a donc présenté MME CHIMELLO aux membres du CMJ et lui a donné la parole.

MME CHIMELLO a distribué des documents relatifs au budget 2015 pour que les jeunes puissent avoir une esquisse sur laquelle se baser.

MME CHIMELLO a abordé brièvement mais clairement les quelques grands principes budgétaires des collectivités territoriales, à savoir :

- **PRINCIPE D'UNITE**

Le document établi est unique

- **PRINCIPE D'ANNUALITE**

Ce document prend effet le 1^{er} janvier de chaque année jusqu'au 31 décembre.

- **PRINCIPE D'EQUILIBRE**

Il existe deux sections dans un budget : une section d'investissement et une section de fonctionnement, chacune de ces sections doit équilibrer ses recettes et ses dépenses.

- **PRINCIPE D'UNIVERSALITE**

Le document doit regrouper toutes les dépenses et toutes les recettes.

Elle a notamment précisé que le conseil municipal allait se réunir le 31 mars prochain pour voter le budget de l'année 2016.

Elle a informé également les jeunes que le financement du projet du City Stade avait bien été abordé lors de la précédente réunion préparatoire et qu'il avait été étudié avec une attention particulière.

Les jeunes ont été très attentifs et ont posé quelques questions assez pertinentes, notamment Emir qui a soulevé un cas particulier : « Dans le cas où une commune ne pouvait plus faire face à ses dépenses, quelle solution était préconisée ? »

Dans ce cas précis, MME CHIMELLO lui a répondu qu'il pouvait y avoir une mise sous tutelle et c'est alors le Préfet qui prenait toutes les décisions relatives à la gestion de la commune.

Il est également fondamental que les recettes et les dépenses soient estimées de façon sincère. Il est ensuite soumis au contrôle de légalité afin d'être validé.

II. PROJET CITY STADE

Il a déjà été mentionné ci-dessus que ce projet avait fait l'objet d'une étude approfondie afin d'être envisagé dans les dépenses d'investissement 2016.

A ce stade du débat, Valérie laisse la parole aux jeunes en leur demandant de quelle manière ils souhaitent mettre toutes les chances de leur côté afin que leur projet puisse aboutir.

Le débat a commencé à s'animer et plusieurs propositions ont été soumises :

Jimmy a proposé de mettre une « urne » au collège pour récolter l'avis des élèves pour la réalisation du City Stade par le biais d'un coupon réponse.

Numa et Samantha ont proposé de demander au professeur principal d'organiser un vote à main levée.

Benjamin a suggéré de créer une page Facebook pour récolter des voix en faveur du City Stade.

Il a également été évoqué le fait de faire appel aux membres du CMS pour obtenir leur appui.

Jimmy, Samantha, Numa et Benjamin ont également proposé de se déplacer au sein des écoles primaires pour présenter le projet et de récolter des signatures en sa faveur, auprès des CM1 et des CM2.

Valérie a proposé d'organiser une réunion le mercredi 23 mars prochain à 14 h 00 à la maison de l'emploi avec quelques représentants du CMJ en vue de peaufiner la présentation du projet auprès des CM1 et CM2 : Camille, Julie et Thomas seront présents.

En conclusion, le service Cadre de Vie-Emploi va préparer un courrier à l'attention de Monsieur le Principal destiné à être lu par les professeurs principaux afin de recueillir les votes de l'ensemble des collégiens.

Un deuxième courrier sollicitera le principal afin de libérer 2 heures les jeunes du CMJ pour intervenir auprès des CM1-CM2.

Ces deux courriers seront remis en main propre par Jimmy.

En parallèle, les jeunes élus vont essayer de créer une page Facebook, ainsi qu'un site Internet pour rallier le plus d'avis possible.

III. VISITE DU SENAT

Valérie informe les jeunes que la visite du Sénat est programmée le 4 mai prochain, le groupe sera accueilli par M. François GROSDIDIER, Sénateur.

A ce sujet, Valérie demande aux jeunes ce qu'ils souhaiteraient faire durant le temps libre puisque la visite au Sénat ne débutera qu'à 15 H 00.

A l'unanimité, les jeunes ont fait le choix d'une visite de Paris.

Nous avons prévenu les jeunes qu'un courrier allait être adressé à leurs parents pour avoir l'autorisation pour participer à ce voyage.

IV. PROGRAMMATION DE LA VISITE AU PARLEMENT EUROPEEN

Valérie soumet aux jeunes le projet d'une visite au Parlement Européen qui devrait se dérouler courant septembre 2016.

Les jeunes sont tous intéressés et ce point sera à nouveau évoqué lors d'une prochaine commission.

V. EVOCATION DU PROCHAIN SCRUTIN

Le mandat des jeunes membres du CMJ arrivant bientôt à échéance, Valérie soulève ce point et demande aux jeunes s'ils souhaitent renouveler leurs mandats (pour ceux qui sont encore éligibles). A l'unanimité, ils sont d'accord et ont proposé d'organiser une élection à l'identique de la précédente.

Une éventuelle modification des statuts a été évoquée pour permettre aux jeunes passant en seconde de se représenter, les statuts actuels permettant uniquement aux jeunes de CM2 à la 3^{ème} d'être éligibles.

Ce point est à revoir ultérieurement et à débattre avec MME LOMBARDI.

VI. INTERVENTION DE MME STEPHANIE MUSCI – PREPARATION MACADAM SPORT

Stéphanie MUSCI soumet aux jeunes le programme de MACADAM SPORT 2016 et, dans cette optique, leur demande les points qu'ils souhaitent intégrer à cette manifestation.

Par ailleurs, elle demande également aux jeunes leur avis pour organiser des éventuelles animations et activités qui pourraient être mises en place :

Plusieurs suggestions sont proposées :

- course de vélo sur la route
- baptême de plongée
- tournoi de boxe
- balai ballon à la patinoire (proposé par Stéphanie)
- Un mini Mud Day
- Une course de rollers
- Volleyball
- Paintball
- VTT en forêt
- Skate
- Equitation
- Rugby
- Bumber ball
- Basket
- Baseball, etc.

Stéphanie propose d'organiser des permanences pour les inscriptions au Collège ou au Palais des Sports.

Thomas indique qu'il faudrait faire connaître les nouvelles activités : proposition, coupler une activité connue avec une nouveauté.

Stéphanie propose que les élus du CMJ soient les ambassadeurs de Macadam Sports.

Enfin, il est envisagé d'organiser une nouvelle « journée citoyenne » en partenariat avec les membres du CMJ d'autres communes (dernière semaine de Juillet).

Stéphanie suggère l'organisation d'une réunion courant juin pour finaliser le programme de l'été.

VII. DIVERS

Les jeunes ont souhaité s'exprimer sur les incidents qui se sont déroulés lors de la dernière « Boum du Maire ».

En effet, ils ont déploré les agissements de certains adolescents, en faisant notamment référence à ceux qui ont agressé une jeune fille en essayant de la brûler avec un briquet.

Ils ont également souligné un problème de sécurité.

Les remarques ont fusé :

- Chaleur dans la salle
- Absence de vestiaire
- Choix musicaux du DJ « bof-bof »

- Aucune animation
- Renforcer la sécurité.

C'est pourquoi les jeunes souhaiteraient être associés à la préparation de la Boum du Maire 2017 : ils proposent même de préparer une playlist.

Enfin, ils ont proposé la mise en place d'une « BOUM POUR LYCEENS » et ont suggéré la date du PERE CENT pour 2017.

Enfin, les jeunes sont revenus sur les bancs publics qui sont quasi inexistantes. Valérie leur a rappelé qu'il fallait qu'ils se rapprochent des membres du CMS puisque ce sujet avait déjà été évoqué précédemment.

Service Cadre de Vie – Emploi
Le 22 Mars 2016